

BULLETIN DE PAIE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EURE

CONSEIL DEPARTEMENTAL EURE
14 BOULEVARD GEORGES CHAUVIN
27000 EVREUX

Période du 01/09/2023 au 30/09/2023

Septembre 2023

N° APE 8411Z N° SIRET 22270229200319
URSSAF 925272290002

Matricule : [REDACTED]

SFT 0
Base S.S 4279,30

Fonction ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)S

N° S.S [REDACTED]

Correspond au salaire sans les allocations

Base pour le calcul des indemnités retraite, licenciement et rupture conventionnelle
Calcul des indemnités compensatrices en cas d'arrêt maladie

Salaire Allocations Cotisations

RUBRIQUE	NOMBRE OU BASE	TAUX %/€	GAINS	RETENUES SALARIALES	CHARGES PATRONALES	
					TAUX	MONTANT
Salaire continu (accueils temps complet et relais de + 15 jours)	30,00		2 500,00 €			
Ind. compensatrice (Calcul après transmission de vos ind journ CPAM)			600,00 €			
Indemnité à 80 % ou 100% (Voir engagement, calculer sur le nb le jours sans enf)			801,79 €			
Enf acc continu	25,00		25,00 Jours			
Indemnité Entretien (Repas, électricité, eau, petites dépenses)	22,00	16,195	518,40 €			
Argent de poche (A partir de 8 ans. Montant défini selon l'âge)	12,00		10,00 €			
Habillement (Versé à l'ASSFAM qui à eu l'enfant le + de jours dans le mois)	12,00		47,00 €			
Rentrée scolaire (Après transmission du document signé par l'école aux A.Gestion)			96,00 €			
Salaire intermittent (Accueil = ou - de 15 jours/mois)	3,00	58,291	174,87 €			
Indemnité entretien	3,00	16,195	48,60 €			
Maj sujet/sal journ ou mens (Accueil compliqué nécessitant une prise en charge particulière, voir médecin PMI)	9,00	14,400	129,60 €			
Sujétion entretien (Besoin matériel ++ ex: couches, voir avec médecin PMI)	9,00	3,800	34,20 €			
Salaire à la journée (Relais pour formation, validation par l'éducateur.rice et IEF)	2,00	36,518	73,04 €			
Indemnité Entretien	2,00	16,195	32,40 €			
REPRISE AV.TRAIT AM (Somme due, déduit sur le bulletin en cours)			- 122,00 €			
AV.TRAIT AM (Somme due, déduit sur le prochain salaire)			150,00 €			
REMBT MUTUELLE			12,20 €			
PART MUTUELLE (Participation employeur mutuelle)						12,20 €
Prime de fidélisation (Prime sur salaire à partir de 5 ans d'ancienneté)	3 851,37 €	5,000	192,57 €			
COT. SS TOT. TR (Total salaire)	4 279,30 €			6	256,76 €	
COT. SS VIEIL. RG (Base SS si inférieur au plafond SS soit 3666€)	3 666,00 €	6,9		8,55	313,44 €	
COT. SS VIEIL. T RG (Total salaire)	4 279,30 €	0,4				
COT.VIEILL.TOT. RG (Total salaire)	4 279,30 €			1,9	81,31 €	
COT. SS TOT. RG (Total salaire)	4 279,30 €			7	299,55 €	
POLE EMPLOI (Total salaire)	4 279,30 €			4,05	173,31 €	
CONT. ORG. SYND (Total salaire)	4 279,30 €			0,016	0,68 €	
COT.ALL.FAM./TOT.TR2 (Total salaire)	4 279,30 €			1,8	77,03 €	
COT.ALL.FAM./TOT.RG (Total salaire)	4 279,30 €			3,45	147,64 €	
COT. ACC. TRAV. RG (Total salaire)	4 279,30 €			0,74	31,67 €	
SOLID.PERS.AGEE RG (Total salaire)	4 279,30 €			0,3	12,84 €	
C.S.G. DEDUCTIBLE (Total salaire x 98,25%)	4 277,03 €	6,8		290,84 €		
COT. C.N.F.P.T (Total salaire)	4 279,30 €			0,9	38,51 €	
COT. C.N.F.P.T APPR (Total salaire)	4 279,30 €			0,1	4,28 €	
R.D.S (Total salaire x 98,25%)	4 277,03 €	0,5		21,39 €		
CSG (Total salaire x 98,25%)	4 277,03 €	2,4		102,65 €		
COT. IRCANTEC A (Total salaire)	4 279,30 €	2,8		119,82 €	4,2	179,73 €
COT. IRCANTEC B (si base SS (3666€) dépasse plafond SS. Base SS moins IRCANTEC A)	613,30 €	6,95		42,62 €		
COT FINAL (Total salaire)	4 279,30 €				0,5	21,40 €
PREVOYANCE G1 (Garantie choisie) Taux appliqué	4 279,30 €	1,35		57,77 €		
RAP PREVOYANCE G1 (Rappel sur mois précédents)	8 558,60 €	1,35		115,54 €		
SOLDE CP ASSFAM (compteur jours de congés restants, n'impacte pas la paie)			18,00 Jours			
FRAIS DEP/ANNEXES MONTANT						
573,46 € (total des frais)						
Frais de transport (GFD)			320,00 €			
Frais vacances (GFD demande via déplacement du lieu de travail signé par l'IEF)			100,00 €			
Frais fournitures scolaire (GFD validé par l'IEF)			146,66 €			
Pdts pharmaceutiques (GFD sur facture)			6,80 €			
.....						
NET SOCIAL MONTANT (NET A PAYER HORS ALLOC)						
Totaux			5 915,13 €	1 020,70 €		1 650,34 €

Nombre de jours où les enfants sont accueillis

Nombre de jours prévus au contrat puis réajusté avec les congés, les fiches de présences, arrêt maladie...

Age de l'enfant

Jours déterminés dans le contrat puis réajusté si besoin par les fiches de présences

NET A PAYER AVANT PAS	NET A PAYER	NET A PAYER HORS ALLOC
	4 823,43 €	3 463,37 €
	4 823,43 €	

Net à payer moins habillement, argent de poche, entretien, sujétion entretien, frais GFD, rentrée scolaire

Net à payer avant PAS moins montant PAS

"Prélèvement A la Source", Total du gain moins total des retenues moins jours comptabilisés dans le gain moins reprise AV Trait AM moins AV Trait AM

Déterminé par le centre des impôts lors des déclarations

BASE PAS	TAUX PERSONNALISE	MONTANT PAS